

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 31 août 2016 à 20 heures sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Monsieur ROBIN étant absent, il a donné pouvoir à Monsieur PASCAUD. Madame DUBREUIL est absente.

Madame SIMON est désignée secrétaire de séance.

N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 29 juin 2016, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 31/08/2016 et les informations données sont les suivantes.

LOCAL COMMERCIAL – SIGNATURE BAIL

Suite au départ du coiffeur, M. DESSOUBRAIS, du local communal 3 rue de la Gayetterie, M. BRUNEAU Mickaël, maçon demande à reprendre le bail.

Accord du conseil. Le bail débutera le 05/09 et le loyer s'élève à 49 € + les charges.

DECISION MODIFICATIVE

Suite au départ du locataire du 2 ter rue Sully, il convient de lui redonner la caution versée à son arrivée. Cette opération n'avait pas été prévu au budget, une DM est donc nécessaire.

- Dépenses : article caution : + 940 €
- Recettes : article taxe aménagement : + 940 €

M. le Maire rappelle que le logement est toujours libre à la location (logement de 80 m² composé de 3 chambres pour un loyer d'environ 500 €)

TRANSFORMATION D'UN POSTE

Suite à la réussite au concours « d'agent de maîtrise », M. DOUARD a demandé à ce que son poste d'agent technique soit transformé en poste « agent de maîtrise ».

Madame Jouhanneau aurait aimé que ce point soit vu en commission RH avant son inscription à l'ordre du jour de cette réunion.

La définition des fonctions d'un agent de maîtrise est lue et compte tenu des missions pouvant lui être demandées, la commission RH doit se réunir pour redéfinir la fiche de poste de M. DOUARD. (lundi 5 septembre à 19H.30)

Accord pour la transformation du poste.

POINTS SUR LES TRAVAUX

M. PRIME fait un point sur les travaux en cours.

- GYMNASE : le Macrolon va être posé fin septembre/début octobre. Un devis pour des plots béton a été demandé afin d'éviter des intrusions autour du gymnase. Le poids des plots pourrait poser problème lors de la brocante (ne peuvent pas être déplacés avec le tracteur).

- SANGUILLES : les travaux débuteront le 05/09. La circulation route du Grenouillat sera perturbée le temps des travaux de busage.

- ECLAIRAGE PUBLIC : le SDEI a remis son diagnostic. Il est décidé de commencer par le secteur de l'armoire de commande AK (route de la châtre) avec la solution de passage en

Leds (13 unités) pour une estimation à 17.958 € TTC. L'objectif est de réaliser une tranche chaque année.

- BASSIN : la société SOGEFRA a réalisé une étude pour l'implantation du futur bassin de rétention (loi sur l'eau). Celui-ci devrait se positionner sur les terres de M. de FOUGERES François-Xavier en face de l'actuelle station d'épuration.

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux de l'école et de la mairie.

- ECOLE : plusieurs travaux ont été faits dans la classe de maternelle : baignoire enlevée, étagère mise ...

Dans la cour, des jeux ont été matérialisés au sol et le tapis sous le jeu a été totalement refait.

Suite au départ de Mlle GODARD du logement, M. le Maire propose de monter le bureau de la directrice et ainsi revoir l'aménagement du bas (cloisons à modifier pour pouvoir offrir une seconde garderie...).

- MAIRIE : fin septembre/début octobre, les employés vont casser une partie du carrelage du hall et ainsi matérialiser l'emplacement du futur ascenseur.

CIMETIERE

M. PINIER a reçu une personne du groupe ELABOR qui a proposé 2 devis afin de faciliter la gestion du cimetière.

- devis 1 : numérisation d'un plan avec contrôle terrain + saisie des données + web-services : 5.906,64 € TTC.

- devis 2 : étude topographique du cimetière (relevé géographique + détermination de l'état visuel des tombe : situation, nature, entretien (oui/non)) + saisie des données + web-services : 7.726,08 € TTC.

Les conseillers se questionnent sur la nécessité de cette prestation puisqu'il avait été prévu la reprise des concessions « dangereuses ».

Il est décidé de ne pas se positionner et de revoir ce point lors d'un prochain conseil.

MOTION TGV

Les conseillers ayant pris connaissance de la motion votée par l'association TGV Grand Centre Auvergne lors de leur séance du 06/07/2016, le conseil l'approuve.

QUESTIONS DIVERSES ET INFOS

- Un courrier a été envoyé au Conseil Départemental à l'UT de Vatan suite à la remarque sur l'état du fossé le long de la RD 67. Pas de réponse à ce jour.
- M. PASCAUD a été alerté par un habitant sur le fait que pendant les vacances d'été tous les commerces de la commune sont fermés en même temps. Cela posant un problème pour les personnes âgées n'ayant pas de moyen de locomotion. Il est indiqué que des associations existent sur la commune pour l'aide à la personne, voir avec leurs bénévoles si quelque chose pourrait être mis en place.
- M. LAURENT informe le conseil que la sonorisation portative étant ancienne, il serait nécessaire de la changer. Il demande également s'il est toujours utile d'en avoir une de ce style. Il est répondu que oui, plus facile lors des cérémonies type 8 mai ou 11 novembre. Des devis vont être demandés dans ce sens.
- Il est rappelé qu'à compter du 05/09, le jour du ramassage des ordures ménagères change. Un dépliant a d'ailleurs été déposé dans chaque boîte aux lettres par

Châteauroux Métropole. Par ailleurs, pour le ramassage des encombrants, les particuliers devront se faire connaître auprès des services de Châteauroux Métropole afin que leurs déchets soient pris en charge selon le descriptif et le poids qu'ils auront communiqués.

- Mlle BLAIN rappelle qu'il avait été décidé d'envoyer les dossiers d'inscriptions cantine/garderie pendant les vacances d'été. A la date de réception finale par le secrétariat de la mairie, sur 68 courriers envoyés, 30 familles n'avaient pas répondu (un courrier de rappel leur a été renvoyé). A la veille de la rentrée 6 familles ne se sont pas manifestées. La plupart des personnes concernées, interrogées pensent qu'il serait mieux de donner ses documents avant la fin de l'année scolaire.
- M. Le Maire indique d'ores et déjà que les conseils prévus en octobre et décembre seront décalés.
- Mme SIMON fait un point sur le centre de Loisirs de juillet. Malgré des semaines décalées, le centre s'est bien passé, les enfants étaient très contents.

N'ayant plus de questions, la séance est levée à 21H.20.